

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONICA LAROCQUE	Numéro de permis 2015373	Date d'inspection Le 20 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie au P'tit Caroussel		Numéro de téléphone (506) 870-0563	
Adresse 76 rue Mathias Dieppe NB E1A 9H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	23 sept. 2021	
Commentaires : Responsable devra documenter la pratique d'urgence et en cas d'incendie d'ici jeudi.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	23 sept. 2021	
Commentaires : Devra faire l'exercice d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie d'ici jeudi..			

Commentaires généraux
<p>La trampoline doit être fermé lors des heures d'ouvertures. La mentore en assurance de la qualité a discuté avec l'exploitante à ce sujet. L'exploitante confirme que la trampoline est fermé pendant les heures d'ouverture de la garderie. L'exploitante confirme que le module aussi est fermé. Ce module avec les balançoires devront être non-accessible pendant les heures d'ouverture car il n'y a pas de surface protectrice. La mentore en assurance de la qualité recommande d'utiliser des rubans pour définir la non-utilisation de ce module.</p> <p>Proposition d'ajouter un bac de jouet pour les plus petits afin qu'ils puissent jouer avec des jouets variés.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité a donné sa carte.</p> <p>Il y a eu des discussion au sujet des nouvelles lignes directrices. L'exploitante dit ne pas l'avoir reçu. La mentore en assurance de la qualité a envoyé cette dernière mise à jour par courriel.</p>

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 septembre 2021

Date

original signé par

Le 20 septembre 2021

Monica Larocque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date